



RYTHMES ÉDUCATIFS

Un nouveau projet pour nos enfants

Mémo à l'intention des
parents pour mieux
comprendre la réforme

Répondez à l'enquête en ligne sur
www.ville-bondy.fr

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi appliquer la réforme des rythmes scolaires dès 2013 ?

La loi prévoit que la réforme entre en application à l'école primaire dès la rentrée 2013. Les communes ont la possibilité de demander le report de son application en 2014. Mais notre ville est d'une certaine façon en avance sur son temps. En effet de nombreux dispositifs existent déjà (ateliers pendant le temps scolaire, sorties en fonction de l'agenda culturel de la ville, etc.). A Bondy, nous ne partons pas de rien et nous souhaitons renforcer les activités existantes pour offrir un parcours éducatif de qualité, en démocratisant l'accès aux activités artistiques, culturelles et sportives.

Quelles seront les activités proposées à nos enfants ?

Des activités artistiques et culturelles : arts plastiques, danse, théâtre, chant choral, histoires lues et contées, initiation aux langues...

Des activités sportives : arts martiaux, escrime, sports collectifs...

Des activités consacrées aux médias : initiation au cinéma, à l'informatique...

Des activités de sensibilisation à la citoyenneté : prévention routière, sensibilisation au développement durable et à l'environnement...

Des activités ludiques : jeux de société, échecs, jardinage et sieste contée pour les petites sections de maternelles.

Les activités périscolaires seront-elles obligatoires ?

Non.

Comment et par qui mes enfants seront encadrés pendant les activités périscolaires ?

Actuellement à Bondy, 217 enseignants interviennent déjà sur le temps périscolaire. Les enseignants pourront ainsi continuer à s'engager aux côtés des animateurs de la ville. Nous mobiliserons parallèlement les structures municipales, en modifiant les modalités d'organisation et en organisant des recrutements supplémentaires lorsque ceux-ci seront nécessaires.



Vais-je devoir changer le mode de garde de mes enfants ?

Non, car les élèves dont les familles le souhaitent demeureront pris en charge au minimum jusqu'à l'heure actuelle de fin de classe. Les familles auront même moins de temps de garde à organiser puisque celles qui font actuellement garder leurs enfants le mercredi matin n'auront plus à le faire, si toutefois le mercredi matin est retenu comme demi-journée supplémentaire. Enfin, pour ne pas perturber l'organisation quotidienne, les accueils en garderie qui se font actuellement de 7h45 à 8h20, puis de 16h30 à 18h ou 18h30, seront maintenus dans tous les cas.

Avons-nous assez de locaux disponibles sur la ville pour organiser les activités ?

Oui, la ville dispose de locaux disponibles, qu'ils soient à mutualiser ou non. La vraie question est celle de la proximité de certains bâtiments pour exercer certaines activités. L'objectif, dans l'intérêt de vos enfants, étant de limiter les déplacements, des hypothèses école par école seront à trouver dans le cadre de comités de pilotage.

Si le mercredi matin est retenu comme demi-journée de classe supplémentaire, comment sera organisée la journée de mon enfant ?

La ville s'engage à accueillir les enfants le matin, à maintenir l'accueil par les animateurs des centres de loisirs le mercredi après-midi et à garantir l'accompagnement des enfants entre l'école et le centre de loisirs (quand les équipements ne sont pas mutualisés).

Pouvons-nous prendre part à la mise en place de cette réforme et du projet éducatif pour nos enfants ?

La municipalité va très prochainement mettre en place des comités de pilotage école par école afin de construire ensemble le projet éducatif territorial dans le cadre de la réforme et ce, dans l'intérêt de nos enfants.

Si vous souhaitez participer au comité de pilotage de votre école, nous vous encourageons à vous inscrire auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville ou par mail sur : comitedepilotageeduc@ville-bondy.fr

« Nos enfants ont les journées de classe les plus chargées. »

VRAI. Depuis la mise en place de la semaine de 4 jours en 2008, les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde ! En Europe, nous avons les journées de classes les plus denses.

« Toutes les moyennes et grandes villes françaises n'appliqueront pas la réforme dès la rentrée 2013. »

FAUX. Arras, Brest, Rouen, Rennes, Evry, Angers, Nantes, Belfort, Tour, Dijon, La Rochelle, Poitiers, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Annecy, Limoges, Angoulême, Toulouse, Issy-les-Moulineaux, Villeurbanne, Aubervilliers, Saint-Denis... appliqueront cette réforme dès la rentrée 2013.

« L'apprentissage et la réussite de nos élèves ne cessent de se dégrader. »

VRAI. Selon les classements internationaux, la France n'arrive que 29e sur 45 pays, en deçà de la moyenne européenne. Cette baisse de niveau concerne l'ensemble des écoliers. En cause, entre autres, les rythmes imposés aux enfants qui nuisent à la qualité de leur apprentissage.

« Les journées de mes enfants seront toujours aussi chargées après la mise en place de la réforme. »

FAUX. La réforme va permettre de mieux répartir les 24h d'enseignement sur la semaine, en passant de 6h de classe par jour à une moyenne de 4h30. Les temps d'accueil distincts des temps de classe offriront une respiration dans la journée et des plages pour s'épanouir dans d'autres types d'activités.

« La ville a déjà choisi parmi les 4 hypothèses proposées. »

FAUX. La municipalité a engagé une concertation avec l'ensemble de la communauté éducative : inspecteur de l'Education nationale, directeur académique, directeurs d'école et de centres de loisirs, parents d'élèves... La décision sera collective et émanera du choix pris par la majorité à l'issue de la consultation sur les différentes hypothèses proposées.

4 hypothèses d'emploi du temps en concertation à Bondy

HYPOTHÈSE 1

	8h20	9h	12h	13h	14h	15h30	16h30
Lundi	Acc.	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement		
Mardi	Acc.	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement		
Merc. ou Sam.	Acc.	Enseignement					
Jeudi	Acc.	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement		
Ven. ou autre	Acc.	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	Temps libérés*	

HYPOTHÈSE 2

	8h30	11h30	12h30	13h30	15h45	16h30
Lundi	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	Temps libérés*	
Mardi	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	Temps libérés*	
Merc. ou Sam.	Enseignement					
Jeudi	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	Temps libérés*	
Vend.	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	Temps libérés*	

HYPOTHÈSE 3

	8h20	9h	12h15	13h15	14h30	16h30
Lundi	Acc.	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	
Mardi	Acc.	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	
Merc. ou Sam.	Acc.	Enseignement				
Jeudi	Acc.	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	
Vend.	Acc.	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	

HYPOTHÈSE 4

	8h30	11h30	12h30	14h15	16h30
Lundi	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	
Mardi	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	
Merc. ou Sam.	Enseignement				
Jeudi	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	
Ven.	Enseignement	Repas	Temps libérés*	Enseignement	

* temps libérés : activités pédagogiques ou d'éveil, complémentaires et non obligatoires